



La commission de recensement de vote, doté de représentant de chaque candidat aux élections du 7 octobre dernier, a reçu pour le compte du parti Univers, le professeur Nkou Mvondo.

A la fin des travaux qui ont duré en cinq jours, le représentant de parti Univers a jugé inapproprié de mettre sa signature sur le procès-verbal général. Pour lui le scrutin du 7 octobre dernier a été émaillé par de nombreuses irrégularités et de fraudes.

Invité sur la chaîne de télévision Vision 4 le dimanche passé lors de l'émission club d'Elite, le capitaine opérationnel du parti Univers a tenu à informer l'opinion public sur ses avis après élections. Il a également insisté sur le fait qu'il manifesterait si possible pour défendre ses voies.

Il a d'ailleurs rappelé à l'opinion public, l'existence d'une loi qui régit la protection et l'encadrement des manifestants.